

Situation de discrimination en CPE

Marla a immigré au Québec il y a 4 ans. Elle est d'origine haïtienne. Marla vient de terminer ses études collégiales en technique d'éducation à l'enfance. Dans son pays natal, elle était éducatrice dans une crèche. Marla est très contente, car elle vient d'être embauchée au CPE. En plus, le CPE est situé tout près de son domicile.

Depuis son entrée en poste, il y a de cela quelques semaines, Monique la collègue de Marla semble surveiller ses moindres faits et gestes. À un point tel que Marla se sent épiée. Étant éducatrice au Québec depuis peu de temps, elle se sent stressée d'intervenir auprès des enfants et des familles. D'autant plus que sa collègue Monique commente ce qu'elle fait ou dit et pose des jugements à son égard. Elle lui mentionne à plusieurs reprises : « Ici, dans mon pays, nous n'intervenons pas comme ça avec les enfants. » « Je me demande vraiment pourquoi tu as immigré ici, tu aurais dû rester dans ton pays. » « Vous autres avec votre accent, vous vous pensez mieux que tout le monde ici. » Un jour, lors d'une rencontre d'équipe, Monique a même dit qu'elle ne comprenait rien de ce que Marla disait.

Après quelques mois, la situation devient trop difficile pour Marla. Elle décide de remettre sa démission à sa gestionnaire en lui expliquant la situation qu'elle vit au CPE.

1. En vertu de quel motif de l'article 10 de la Charte des droits et libertés de la personne, y a-t-il présence de discrimination?

En fonction de la situation de cyberharcèlement exposée plus haut :

2. Quelles sont les manifestations pouvant s'apparenter à de la discrimination en fonction de l'origine ethnique ou nationale?

3. Connaissez-vous les autres manifestations pouvant s'apparenter à de la discrimination?

4. Quels sont les impacts potentiels sur de cette situation pour les parties suivantes :

La victime ?

La ou les personnes témoins ?

La personne faisant de la discrimination ?

La direction générale ?

5. À votre avis, est-ce que Marla a fait le bon choix en donnant sa démission ? Pourquoi ?

Notes personnelles à la suite des échanges



Ce document est tiré de l'initiative de l'AQCPE « dipersilentrelesdents.com », un projet révélateur qui souhaite mettre en lumière les comportements de harcèlement psychologique et d'incivilité et informer à la fois employés et employeurs sur leur pouvoir d'agir.

Parce que chacun d'entre nous est témoin d'incivilité ou de harcèlement à un moment ou un autre et chacun réagit différemment. (Un peu comme l'orsque l'on voit une personne avec une brindille de persil coincée entre les dents, il est difficile de savoir comment réagir.)

L'objectif ultime ? Encourager les milieux de travail à être exempts de harcèlement !



AQCPE

CNESST

Ce projet est réalisé grâce au soutien financier de la CNESST par son [Programme visant la lutte contre le harcèlement psychologique ou sexuel dans les milieux de travail.](#)